

SASU A.N.D DECOR RENOV
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE A ASSOCIE UNIQUE
AU CAPITAL DE 1000.00 EUROS
4 Rue de l'Aurore – 92160 ANTONY
RCS de NANTERRE 901 870 998

PROCES - VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
CLOTURE DES COMPTES 2025

L'an **deux mille vingt-six** et le **31 mai** à 9 heures, les associés de la société **AND DECOR RENOV**, se sont réunis en Assemblée Ordinaire au :

4 Rue de l'Aurore
92160 ANTONY

Etait présent :

Monsieur Ioan Danut STRANGO

L'assemblée est présidée par Monsieur Ioan Danut STRANGO le président.

Il est constaté que l'associé présent ou régulièrement représentés détient ensemble 100% des parts sociales, représentant la totalité du capital social, et qu'en conséquence l'assemblée est habilitée à prendre à ladite majorité toutes les décisions.

Le président déclare que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

:

- **Clôture des comptes au 31 décembre 2025**
- **Quitus à la gérance.**
- **Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités**

.

Le président met à la disposition de l'assemblée :

- Les comptes annuels, 2025
- Le projet de résolutions.

RESOLUTIONS.

1^{ère} résolution.

L'Assemblée Générale des associés approuve l'inventaire et les comptes de l'exercice clos le **31 décembre 2025** qui font apparaître un bénéfice comptable de **8704 €**

Et donne quitus à la gérance

« Cette résolution est adoptée à l'unanimité des votants. »

2^{ème} résolution.

L'assemblée décide d'affecter le bénéfice comptable de l'exercice 2025 qui s'élève à **8704€** au compte au compte de « rapport à nouveaux créateur » portant celui-ci à la somme de **8044 €**

Les fonds propres sont de **9144 €**

« Cette résolution est adoptée à l'unanimité des votants. »

3^{ème} résolution.

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'un exemplaire des présentes, à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

« Cette résolution est adoptée à l'unanimité des votants »

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 10 heures.

De tout ce que dessus, a été dressé un procès-verbal qui a été signé par tous les associés.

Fait à ANTONY, le 31 mai 2026

Ioan Danut STRANGO

A handwritten signature in dark ink, appearing to read 'Strango', with a stylized flourish at the end.

①

BILAN – ACTIF

DGFIP N° 2050-SD 2026

cerfa

N° 15949 * 08

Formulaire obligatoire (article 53 A du
Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		AND DECOR RENOV		Néant ☐ *	
Adresse de l'entreprise		4 RUE DE L AUREORE		92160 ANTONY	
SIRET		9 0 1 8 7 0 9 9 8 0 0 0 1 9			
Durée de l'exercice en nombre de mois *		1 2		Durée de l'exercice précédent * 1 2	
				Exercice N clos le	
				31 12 2025	
		Brut 1		Amortissements, provisions 2	
				Net 3	
Capital souscrit non appelé		TOTAL (I) AA			
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC	
		Frais de développement *	CX	CQ	
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	
		Fonds commercial (1)	AH	AI	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	AL	AM	
		Terrains	AN	AO	
		Constructions	AP	AQ	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	
		Autres immobilisations corporelles	AT	8 408 AU	3 342
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	AV	AW	
		Participations	CS	CT	
		Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	CU	CV	
		Créances rattachées à des participations	BB	BC	
Autres titres immobilisés		BD	BE		
		Prêts	BF	BG	
		Autres immobilisations financières *	BH	BI	
TOTAL (II)		BJ	8 408	BK	3 342 5 065
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	
		En cours de production de biens	BN	BO	
		En cours de production de services	BP	BQ	
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS	
		Marchandises	BT	BU	
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	2 970 BY	2 970
		Autres créances (3)	BZ	1 215 CA	1 215
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC	
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:.....)	CD	CE	
	Disponibilités	CF	5 970	CG	5 970
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avances (3) *	CH	CI		
	TOTAL (III)	CJ	10 156	CK	10 156
	Frais d'émission d'emprunt (IV)	CW			
	Primes de remboursement des emprunts (V)	CM			
	Écarts de conversion actif et différences d'évaluation * (VI)	CN			
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	18 563	1A	3 342 15 221
Renvois: (1) dont droit au bail :		(2) Part à moins d'1 an des immobilisations financières nettes		CP	(3) Part à plus d'1 an : CR
Clause de réserve de propriété * :		Immobilisations :	Stocks :	Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

②

BILAN – PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051-SD 2026

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

ERP Informatique 2026

Désignation de l'entreprise		AND DECOR RENOV		Néant ☐ *		
					Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé :1.000.)			DA	1 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport...			DB		
	Écart de réévaluation (2) *	(	dont écart d'équivalence EK	)	DC	
	Réserve légale (3)			DD	100	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3) *	(	dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1	)	DF	
	Autres réserves	dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *		EJ	)	DG
	Report à nouveau			DH	(660)	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	6 704	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	9 144	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
	TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU		
	Emprunts et dettes financières divers	(	dont emprunts participatifs EI	)	DV	
	Instruments financiers à terme			D1		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	1 298	
	Dettes fiscales et sociales			DY	4 779	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA		
Compte de régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
	TOTAL (IV)			EC	6 077	
Écart de conversion passif * et différences d'évaluation			TOTAL (V)	ED		
TOTAL GENERAL (I à V)			EE	15 221		
RENOUVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital			1B		
	(2) dont	- Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C		
		- Écart de réévaluation libre		1D		
		- Réserve de réévaluation (1976)		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	6 077	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH			

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

③

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (en liste)

DGFiP N° 2052-SD 2026

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		AND DECOR RENOV						Néant ☐ *	
		Exercice N						TOTAL	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires					
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC			
	Production vendue	{	FD		FE		FF		
	Biens *								
	Services *	FG	101 921	FH		FI	101 921		
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	101 921	FK		FL	101 921		
	Production stockée *					FM			
	Production immobilisée *					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions * (9)					FP			
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles					F1			
Autres produits (1) (11)					FQ		4		
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (2) (I)							FR	101 926	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS			
	Variation de stocks (marchandises) *					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	31 211		
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements) *					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6bis) *					FW	19 085		
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	1 768		
	Salaires et traitements *					FY	29 481		
	Cotisations sociales (10)					FZ	9 063		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	{	Sur immobilisations		- dotations aux amortissements * (14)		GA	1 138	
					- dotations aux dépréciations		GB		
			Sur actif circulant : dotations aux dépréciations*		GC				
			Pour risques et charges : dotations aux provisions		GD				
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées					G1			
	Autres charges (12)					GE	2		
	TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (4) (II)							GF	91 748
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							GG	10 178	
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *					(III)	GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré *					(IV)	GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	192		
	Reprises sur dépréciations					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie					GO			
	Produits des cessions d'immobilisations financières					G2			
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)							GP	192	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR			
	Différences négatives de change					GS			
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées					G3			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)							GU		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)							GV	192	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)							GW	10 370	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2026

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		AND DECOR RENOV		Néant ☐ *		
				Exercice N		
Produits exceptionnels (7)(VII)		(VII)	HD			
Charges exceptionnelles (6 bis – 6 ter- 7)		(VIII)	HH	1 083		
4 – RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII – VIII)			HI	(1 083)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		(IX)	HJ			
Impôts sur les bénéfices *		(X)	HK	583		
		TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	102 118	
		TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	93 414	
5 – BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits – Total des charges)			HN	8 704		
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières		HY		
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		1G		
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *		HP		
		- Crédit-bail immobilier		HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			1H		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées			1J		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées			1K		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêts général (article 238 bis du CGI)			HX		
	(6 ter) Dont	- amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies du CGI) *		RC		
		- amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D du CGI) *		RD		
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS	A5	)	A2
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)				A3	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)				A4	
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles				A8	
			Dont cotisations facultatives Madelin	A10		
			Dont cotisations facultatives nouveaux plans épargne retraite	A11		
	(14) Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)			HS		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :				Exercice N		
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N		
				Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

⑤

IMMOBILISATIONS

DGFIP N° 2054-SD 2026

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

Désignation de l'entreprise		AND DECOR RENOV										Néant ☐ *								
CADRE A		IMMOBILISATIONS										Augmentations								
												Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste				
												1		2		3				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement										TOTAL I		CZ		D8		D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles										TOTAL II		KD		KE		KF			
CORPORELLES	Terrains												KG		KH		KI			
	Constructions	Sur sol propre		(dont composants		L9				) KJ			KK		KL					
		Sur sol d'autrui		(dont composants		M1				) KM			KN		KO					
		Installations gales, agencements, aménagements des constructions		dont composants		M2				) KP			KQ		KR					
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		dont composants		M3				) KS			KT		KU					
	Autres immo. corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *										KV			KW		KX			
		Matériel de transport *										KY		4 000	KZ		LA	3 000		
		Matériel de bureau et mobilier informatique										LB			LC		LD	1 408		
		Emballages récupérables et divers *										LE			LF		LG			
	Immobilisations corporelles en cours										LH			LI		LJ				
Avances et acomptes										LK			LL		LM					
TOTAL III										LN		4 000	LO		LP	4 408				
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence										8G			8M		8T				
	Autres participations										8U			8V		8W				
	Autres titres immobilisés										1P			1R		1S				
	Prêts et autres immobilisations financières										1T			1U		1V				
	TOTAL IV										LQ			LR		LS				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)										ØG		4 000	ØH		ØJ	4 408				
CADRE B		IMMOBILISATIONS										Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence				
												Par virement de poste à poste						Par cession à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		
												1						2		3
INCORP.	Frais d'établissement et de développement										TOTAL I		IN		CØ		DØ		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles										TOTAL II		IO		LV		LW		1X	
CORPORELLES	Terrains										IP			LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre				IQ				MA			MB		MC					
		Sur sol d'autrui				IR				MD			ME		MF					
		Inst. Générales, agencements, aménagements des constructions				IS				MG			MH		MI					
		Installations techniques, matériel et outillages industriels				IT				MJ			MK		ML					
	Autres immobilisations corporelles	Installations gales, agencements, aménagements divers				IU				MM			MN		MO					
		Matériel de transport				IV				MP			MQ	7 000	MR					
		Matériel de bureau et informatique, mobilier				IW				MS			MT	1 408	MU					
		Emballages récupérables et divers*				IX				MV			MW		MX					
	Immobilisations corporelles en cours										MY			MZ		NA		NB		
Avances et acomptes										NC			ND		NE		NF			
TOTAL III										IY			NG		NH	8 408	NI			
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence										IZ			ØU		M7		ØW		
	Autres participations										IØ			ØX		ØY		ØZ		
	Autres titres immobilisés										I1			2B		2C		2D		
	Prêts et autres immobilisations financières										I2			2E		2F		2G		
	TOTAL IV										I3			NJ		NK		2H		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)										I4			ØK		ØL	8 408	ØM			

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD



TABEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

DGFIP N° 2054 bis-SD 2026
Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise		SAS AND DECOR RENOV					Néant ☐ *		
Exercice N clos le		3	1	1	2	2	0	2	5
CADRE A		Détermination du montant des écarts (col. 1 – col. 2) ⁽¹⁾		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 – col. 2) – col. 5] ⁽⁵⁾		
		Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice ⁽⁴⁾			
				Montant des suppléments d'amortissement ⁽²⁾	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés ⁽³⁾				
								③	④
		①	②			⑤	⑥		
1	Concessions, brevets et droits similaires								
2	Fonds commercial								
3	Terrains								
4	Constructions								
5	Installations techniques mat. et out. industriels								
6	Autres immobilisations corporelles								
7	Immobilisations en cours								
8	Participations								
9	Autres titres immobilisés								
10	TOTAUX								

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du CGI et figurent à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :

- le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;

- le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051-SD), à la ligne « Provisions réglementées ».

CADRE B DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 – FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	_____	
2 – FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE	_____	=
3 – FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE	_____	=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan. De même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2 : inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

⑥

AMORTISSEMENTS

DGFIP N° 2055-SD 2026

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

Désignation de l'entreprise		AND DECOR RENOV						Néant ☐ *			
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN			
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ			
Autres immobilisations incorporelles		PE		PF		PG		PH			
TOTAL I		RK		RM		RN		RO			
Terrains		PI		PJ		PK		PL			
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ			
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU			
	Inst. Générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY			
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC			
Autres immobilisations corporelles	Inst. Générales, agencements, aménagements divers	QD		QE		QF		QG			
	Matériel de transport	QH	2 204	QI	1 093	QJ		QK	3 298		
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL		QM	44	QN		QO	44		
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT			
TOTAL II		QU	2 204	QV	1 138	QW		QX	3 342		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		ØN	2 204	ØP	1 138	ØQ		ØR	3 342		
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice			
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais d'établissement		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
Fonds commercial		RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV			
Autres immobilisations incorporelles		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1			
TOTAL I		RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD			
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8			
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6			
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4			
	Inst.gales, agenc., aménagements divers	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2			
Installations techniques, matériel et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9			
Autres immob. Corporelles	Inst. Gales, agenc. Et aménagements divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7			
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5			
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3			
	Emballages, récupérations et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1			
TOTAL II		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8			
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL III		NL			NM			NO			
Total général (I + II + III)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV			
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW		Total général non ventilé (NS + NT + NU)	NY		Total général non ventilé (NW - NY)	NZ			
CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *									
		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8			
Primes de remboursement des obligations						SP		SR			

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

⑦

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056-SD 2026

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		AND DECOR RENOV						Néant ☒ *	
NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
		1		2		3		4	
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II du CGI) *	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquiés H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y	
TOTAL II	5Z		TV		TW		TX		
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	Sur immobilisations	- incorporelles	6A		6B		6C		6D
		- corporelles	6E		6F		6G		6H
		- titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5
		- titres de participations	9U		9V		9W		9X
		- autres immobilisations financières (1) *	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B		TY		TZ		UA	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C		UB		UC		UD	
Dont dotations et reprises		- d'exploitation	UE		UF				
		- financières	UG		UH				
		- exceptionnelles	UJ		UK				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5 ^{ème} du CGI								10	

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision

NOTA : les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

⑧ ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

DGFIP N° 2057-SD 2026

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		AND DECOR RENOV				Néant ☐ *					
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		MONTANT BRUT		À 1 AN AU PLUS		À PLUS D'UN AN			
				1		2		3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières		UT		UV		UW				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA								
	Autres créances clients		UX	2 970		2 970					
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie*	(Provisions pour dépréciation antérieurement constituée* UO)	Z1								
	Personnel et comptes rattachés		UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ								
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM								
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	1 215		1 215					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP								
	Groupe et associés (2)		VC								
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR								
	Charges constatées d'avance		VS								
TOTAUX		VT	4 185	VU	4 185	VV					
RENOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD								
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE								
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF								
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut		À 1 an au plus		À plus d'1 an et 5 ans au plus		À plus de 5 ans	
				1		2		3		4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG									
	à plus d'1 an à l'origine	VH									
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	1 298		1 298						
Personnel et comptes rattachés		8C	2 754		2 754						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	1 042		1 042						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	583		583						
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	401		401						
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ									
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI									
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K									
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	6 077	VZ	6 077						
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés, personnes physiques	VL				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK								

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

⑨

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFIP N° 2058-A-SD 2026

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		AND DECOR RENOV		Néant ☐		Exercice N clos le		
						3 1 1 2 2 5		
I. RÉINTÉGRATIONS		BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE				WA 8 704		
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)					WB		
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD				XE		
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du CGI)	WF						
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	RA						
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau n° 2058-B, cadre III)	VI				XW 1 083		
	Amendes et pénalités	WJ	1 083					
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *					XY		
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice n° 2032-NOT-SD)					I7 583		
	Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI			L7 K7	
	Régimes particuliers / impositions différées	Moins-values nettes à long terme	{ - imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12,80 % pour les entreprises à l'IR) - imposées au taux de 0 %				I8 ZN	
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*		{ - Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions				WN WO		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)				XR				
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT*		Intérêts excédentaires (art.39-1-3 ^{ème} et 212 du CGI)	SU	Zona d'ontropices* (activité exonérée) Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		SW M8	WQ	
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						Y1		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage						Y3		
TOTAL I						WR 10 370		
II. DÉDUCTIONS		PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE				WS		
Quote-part dans les pertes subies par une société de personne ou un G.I.E. et quote-part comptabilisée du bénéfice distribué par ces organismes *						WT		
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau n° 2058-B-SD, cadre III)						WU		
Régime d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	{ - imposées aux taux de 15 % (12,80 % pour les entreprises soumises à l'IR) - imposées au taux de 0 % - imposées au taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieure - imputées sur les déficits antérieurs				WV WH WP WW XB		
		Autres plus-values imposées au taux de 19 %				I6		
		Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *				WZ		
		Régime des sociétés mères et des filiales* / Produits net des actions et parts d'intérêts	(	Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation	2A	)	XA	
		Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)				ZX		
	Mesures d'incitation	Déduction au titre des investissements et souscriptions réalisés outre-mer *				ZY		
		Majoration d'amortissement *				XD		
		Abattement sur le bénéfice et exonérations*	France Ruralités Revitalisation - (FRR) (44 quindecies A) *	HT	Entreprises nouvelles (art.44 sexies)	L2	J.E.I. (art. 44 sexies A)	L5
			ZFU - TE (art. 44 octies A)	ØV	S.I.I.C. (art. 208C)	K3	Zone de restructuration de la défense (art.44 terdecies) *	PA
			Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies) *	PP	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies) *	1F	Zone franche d'activité nouvelle génération (art. 44 quaterdecies) *	XC
			Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)	PC	Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies) *	PB		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)						XS		
Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)	X9	dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art.39 decies E)			YH		
	dont déduction exceptionnelle (art.39 decies A)	YA	dont déduction exceptionnelle (art.39 decies C)			YC		
	dont déduction exceptionnelle (art.39 decies B)	YB	dont déduction exceptionnelle (art.39 decies D)			YD		
	dont déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)	YI	Créance dégagée par le report en arrière de déficit			ZI		
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)	YL						
	Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						Y2	
III. RÉSULTAT FISCAL		TOTAL II				XH		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables		{ Bénéfice (I moins II) Déficit (II moins I)		XI	10 370 XJ			
Déficits de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *				ZL				
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *					XL 6 486			
RÉSULTAT FISCAL		BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)		XN	3 884 XO			

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD


**DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER ET PROVISIONS
NON DÉDUCTIBLES**

DGFIP N° 2058-B-SD 2026

Formulaire obligatoire (article 53 A du
Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		AND DECOR RENOV		Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS					
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)				K4	6 486
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)		K4 bis	Nombre d'opérations sur l'exercice (2)		K4 ter
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau n° 2058-A-SD)				K5	6 486
Déficits reportables (différence K4 + K4bis – K5)				K6	
Déficit de l'exercice (tableau n° 2058-A-SD, ligne XO)				YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)				YK	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES					
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1, 1° bis al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice				ZT	
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT					
(à détailler sur feuillet séparé)			Dotation de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1, 1° bis al. 2 du CGI *			ZV	ZW	
Provisions pour risques et charges *					
			8X	8Y	
			8Z	9A	
			9B	9C	
Provisions pour dépréciation *					
			9D	9E	
			9F	9G	
			9H	9J	
Charges à payer					
			9K	9L	
			9M	9N	
			9P	9R	
			9S	9T	
			YN	YO	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)			↓		↓
à reporter au tableau n° 2058-A-SD :			ligne VI		ligne WU
CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)					
Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations		Montant net à la fin de l'exercice
	L1				

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau n° 2058-B-SD déposé au titre de l'exercice précédent

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

11

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET
RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFIP N° 2058-C-SD 2026

Formulaire obligatoire (article 53 A du
Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		AND DECOR RENOV						Néant ☐ *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	6 252	AFFECTATIONS	- Réserves légales	ZB	100		
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	(6 912)		- Autres réserves	ZD			
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Dividendes	ZE			
					Autres répartitions	ZF			
	TOTAL I	ØF	(660)		Report à nouveau	ZG	(760)		
							(N.B : le total I doit être égal au total II) TOTAL II	ZH	(660)
RENSEIGNEMENTS DIVERS								Exercice N :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier	(	Précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail	J7	)	YQ			
	- Engagements de crédit-bail immobilier					YR			
	- Effets portés à l'escompte et non échus					YS			
DÉTAIL DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance					YT	6 815		
	- Locations, charges locatives et de copropriété	(	dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois	J8	)	XQ	296		
	- Personnel extérieur à l'entreprise					YU			
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)					SS	42		
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtage					YV			
	- Autres comptes	(	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	ES	)	ST	11 931		
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052-SD					ZJ	19 085		
	- CFF et CVAF					YW	966		
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés	(	dont taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques	ZS	)	9Z	802		
	Total du poste correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052-SD					YX	1 768		
TVA	- Montant de la TVA collectée					YY	8 408		
	- Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations					YZ	8 779		
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. la dernière déclaration sociale nominative DSN au titre 2025)*					ØB			
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *					ØS	1 232		
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *					ZK	%		
	- Filiale et participations (Liste au tableau 2059-G-SD prévue à l'art. 38 II de l'annexe III au CGI) - Si oui, indiquer 1, sinon 0					ZR			
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice *					RG			
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI *					RH			
RÉGIME DE GROUPE*	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe	JA		Plus-values à 15 %	JK	Plus-values à 0 %	JL		
				Plus-values à 19 %	JM	Imputations	JC		
	Groupe : résultat d'ensemble	JD		Plus-values à 15 %	JN	Plus-values à 0 %	JO		
				Plus-values à 19 %	JP	Imputations	JF		
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère ou 2 si société filiale	JH		n° SIRET de la société mère du groupe	JJ				
TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS	Sommes à réintégrer pour la détermination du revenu brut social						JQ		
	Sommes à déduire pour la détermination du revenu brut social						JR		
	Revenu brut social (si le montant est négatif)						JS		
	Revenu brut social (si le montant est positif)						JT		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2058C

(12)

DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS VALUES

DGFIP N° 2059-A-SD 2026

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		AND DECOR RENOV				Néant ☐ *	
A – DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE							
Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements*	Valeur résiduelle	
1		2	3	4	5	6	
I – IMMOBILISATIONS *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
B – PLUS-VALUES, MOINS-VALUES			Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *				
Prix de vente	Montant global de la plus- value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-value taxable à 19% (1)	
7	8	9	19%	15% ou 12,80%	0%		
			10			11	
I – IMMOBILISATIONS *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II – AUTRES ÉLÉMENTS	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe) *					
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne 9)						
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne 10)							
CADRE C : autres plus-values taxables à 19% (colonne 11)		(A)	(B) avec une ventilation par taux			(C)	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application de l'article 208 C du CGI.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise	AND DECOR RENOV	Néant ☒ *
❶ Entreprises soumises à l'IS ❷ Entreprises soumises à l'IR Rappel de la plus-value de l'exercice relevant du taux de 15 %❶ ou de 12,8 %❷ Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilière non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a <i>sexies-0 bis</i> du CGI)❶ Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M € (art. 219 I a <i>sexies-0</i> du CGI)❶		

I – SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU					
Origine		Moins-values à 12,8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 %	Solde des moins-values à 12,8 %	
❶		❷	❸	❹	
Moins-values nettes N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N – 1				
	N – 2				
	N – 3				
	N – 4				
	N – 5				
	N – 6				
	N – 7				
	N – 8				
	N – 9				
	N – 10				

II – SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *					
Origine		Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Solde des moins-values à reporter (2 + 3 – 4 – 5)
		À 19 % ou à 15 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice	À 15 % ou 19 %	
❶		❷	❸	❹	❺
Moins-values nettes N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N – 1				
	N – 2				
	N – 3				
	N – 4				
	N – 5				
	N – 6				
	N – 7				
	N – 8				
	N – 9				
	N – 10				

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

15

RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

DGFIP N° 2059-D-SD 2026
Formulaire obligatoire (article 53 A du Code
général des impôts)

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement) *

Désignation de l'entreprise		AND DECOR RENOV				Néant ☒ *	
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N							
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme					
			Taxées à 10 %	Taxées à 15 %	Taxées à 18 %	Taxées à 19 %	Taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)		1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice		2					
TOTAL (lignes 1 et 2)		3					
Prélèvements opérés	- donnant lieu à complément d'IS	4					
	- ne donnant pas lieu à complément d'IS	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)		6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)		7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5^{ème}, 6^{ème}, 7^{ème} alinéas de l'article 39-1-5^{ème} du CGI)							
Montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice	Réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année	Montants prélevés sur la réserve		Montant de la réserve à la clôture de l'exercice			
		Donnant lieu à complément d'impôt	ne donnant pas lieu à complément d'impôt				
①	②	③	④	⑤			

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

16

DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

DGFIP N° 2059-E-SD 2026

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS AND DECOR RENOV		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le	01/01/2025	et clos le	31/12/2025
		Données en nombre de mois	12
DÉCLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :		YP	
- Dont apprentis		YF	
- Dont handicapés		YG	
Effectif affectés à l'activité artisanale		RL	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE			
I – Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		OA	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées		OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OL	
TOTAL 1		OX	
II – Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun) y compris les plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles non rattachées à une activité normale et courante		OH	4
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		OE	
Subventions d'exploitation reçues et certains abandons de créances à caractère commercial		OF	
Variation positive des stocks		OD	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		XT	
TOTAL 2		OM	4
III – Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
Achats		ON	
Variation négative des stocks		OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances		OR	18 789
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois:		OS	296
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OW	2
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		Og	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles rattachées ou non à une activité normale et courante		OY	
TOTAL 3		OJ	19 087
IV – Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 – total 3)		OG	(19 083)
V – Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le formulaire n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF.		SA	0
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricole n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA.			
vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
Mono-établissement au sens de la CVAE, cocher la case ci-contre	EV		
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)	GX		Effectifs au sens de la CVAE * EY
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)	HX		
Période de référence	GY	/ /	GZ
Date de cessation	HR	/ /	

(1) ATTENTION : il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD au § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD au § Déclaration des effectifs

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2059-F-SD 2026

(Liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

Formulaire obligatoire (art. 38 de l'annexe III au CGI)

N° de dépôt

1 1 (1)

Néant ☐ *

Exercice clos le	3 1 1 2 2 0 2 5	N° SIRET	9 0 1 8 7 0 9 9 8 0 0 0 1 9
Dénomination de l'entreprise	AND DECOR RENOV		
Adresse (voie)	4 RUE DE L AURE		
Code postal	9 2 1 6 0	Ville	ANTONY
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	P1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	P3
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	P2	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	P4 1000
TOTAL DES LIGNES P1 + P2	P5	TOTAL DES LIGNES P3 + P4	P6 1000.00

I - CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	Nb de parts ou actions
Adresse N°		Voie	
Code postal		Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	Nb de parts ou actions
Adresse N°		Voie	
Code postal		Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	Nb de parts ou actions
Adresse N°		Voie	
Code postal		Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	Nb de parts ou actions
Adresse N°		Voie	
Code postal		Commune	Pays

II - CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)		Nom de famille	STRANGO	Prénom(s)	IOAN DANUT
Nom d'usage		% de détention	100.00	Nb de parts ou actions	1000
Naissance :	Date	N° Département	99999999	Commune	SATU MARE
	03/12/1992			Pays	RO
Adresse :	N°	Voie	RUE DE L AURE		
	4				
Code postal	92160	Commune	ANTONY	Pays	FR
Tire (2)		Nom de famille		Prénom(s)	
Nom d'usage		% de détention		Nb de parts ou actions	
Naissance :	Date	N° Département		Commune	
				Pays	
Adresse :	N°	Voie			
Code postal		Commune		Pays	

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Veuillez indiquer : « M » pour Monsieur, « MME » pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2059-G-SD 2026

(Liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

Formulaire obligatoire (art. 38 de l'ann. III au CGI)

N° de dépôt

1 1 (1)

Néant ☐

Exercice clos le	3 1 1 2 2 0 2 5	N° SIRET	9 0 1 8 7 0 9 9 8 0 0 0 1 9
Dénomination de l'entreprise	AND DECOR RENOV		
Adresse (voie)	4 RUE DE L AUREORE		
Code postal	9 2 1 6 0	Ville	ANTONY
NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE : P5			
Forme juridique	Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)			% de détention
Adresse N°	Voie		
Code postal	Commune	Pays	
Forme juridique	Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)			% de détention
Adresse N°	Voie		
Code postal	Commune	Pays	
Forme juridique	Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)			% de détention
Adresse N°	Voie		
Code postal	Commune	Pays	
Forme juridique	Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)			% de détention
Adresse N°	Voie		
Code postal	Commune	Pays	
Forme juridique	Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)			% de détention
Adresse N°	Voie		
Code postal	Commune	Pays	
Forme juridique	Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)			% de détention
Adresse N°	Voie		
Code postal	Commune	Pays	
Forme juridique	Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)			% de détention
Adresse N°	Voie		
Code postal	Commune	Pays	

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

Désignation de l'entreprise AND DECOR RENOV
Adresse 4 RUE DE L AURORE 92160 ANTONY

A – FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES (v. notice ①) :

NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ					ADRESSE COMPLÈTE			
1	STRANGO	IOAN DANUT	ELECTRICIEN		4 RUE DE L AURORE 92160 ANTONY			
2	STRANGO	IOAN	ELECTRICIEN		4 RUE DE L AURORE 92160 ANTONY			
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								

RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES			
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice ②)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice ③)	Valeur des avantages en nature (v. notice ④)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice ⑤)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4	Frais de voyage et de déplacement (v. notice ⑥)	aux véhicules et autres biens (v. notice ⑦)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice ⑧)	TOTAL DES COLONNES 5 à 8
1	2	3	4	5	6	7	8	9
1	22 787			22 787				22 787
2	5 462			5 462				5 462
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
**	28 250			28 250				28 250

** TOTAUX

B – AUTRES FRAIS

	10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 73 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)	
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacle, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement	1 654
Totaux	1 654

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice ①) :

Total des dépenses		Bénéfices imposables ⑨	
- de l'exercice.....2025.....(total col. 9 + total col. 10) ⑩	29 903	- de l'exercice..2025.. ⑩	3 884
- de l'exercice précédent ⑩	82 975	- de l'exercice précédent ⑩	

Nom et qualité du signataire
MR STRANGO DANUT IOAN **PRESIDENT**

À. ANTONY Le 24/04/2026 Signature,

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

SASU AND DECOR RENOV
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE A ASSOCIE UNIQUE
AU CAPITAL DE 1000.00 EUROS
4 Rue de l'Aurore – 92160 ANTONY
RCS de NANTERRE 901 870 998

RAPPORT DE GESTION
De la gérance à l'Assemblée Générale
Ordinaire Annuelle du 31 mai 2026
CLOTURE EXERCICE 2025

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre société durant l'exercice clos le **31 décembre 2025** et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

- Travaux d'installations électrique dans tous locaux

Durant l'exercice clos le **31 décembre 2025** l'activité de la Société a été la suivante :

Travaux de rénovation peinture et revêtement de sol souple

RESULTATS ET AFFECTATIONS

- Examen des comptes et résultats.

Nous vous précisons tout d'abord que les comptes qui vous sont présentés ont été établis selon les mêmes formes et les mêmes méthodes que les années précédentes. Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

- Au cours de l'exercice clos le **31 décembre 2025** le chiffre d'affaires s'est élevé à **101921€**.
- La production stockée s'élève à **0 €**
- Les autres produits divers de gestions se sont élevés à **4€**.

- **Le total des produits d'exploitation se solde par 101926€.**

- Au cours de l'exercice, les achats de marchandises se portent à un montant de **31211€**.
- Au cours de l'exercice, les variations de stocks se portent à un montant de **0€**.
- Au cours de l'exercice, les autres achats et charges externes se portent à un montant de **19085€**.
- Au cours de l'exercice, les charges de salaires se portent à un montant de **29481€**.
- Les impôts, taxes et versements assimilés se portent à un montant **de 1768€**.
- Les charges sociales et les autres charges se portent à un montant de **10203€**

- **Le total des charges d'exploitation se solde par 91748 €.**

Le résultat courant avant impôts se traduit par un bénéfice de 10178 €

- Les produits exceptionnels sont de **0€**.
- Les charges exceptionnelles sont de **1083€**.
- Les produits financiers sont de **192 €**
- Les charges financières sont de **0 €**
- L'impôt sur les bénéfices est de **583 €**

Le résultat comptable de l'exercice 2025 est porté à 8704 €

Le résultat fiscal de de l'exercice 2025 est de 10370 € compte tenu de la réintégration de

- *1083 € d'amendes et pénalités.*
- *583 € d'impôt sur les sociétés*

- Résumé d'affectation du résultat.

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice comptable de **8704€** pour l'exercice 2025.

Nous vous proposons d'affecter, le bénéfice net de l'exercice dans le report à nouveau ce qui le portera pour **2025 à 8044 €**.

Nous vous proposons également de bien vouloir approuver les éléments suivants :

Bénéfice de l'exercice	8704 €
Report à nouveau N-1	(660 €)
Report à nouveau N	8044 €

La valeur des capitaux propres au 31/12/2024 se décompose de la façon suivante

Capital Social	1.000€
Réserve légale	100€
Report a nouveau N	(660€)
Résultat de l'exercice	8704 €
Capitaux propres au 31/12/2025	9144 €

ANTONY, le 31 mai 2026

La gérante

